

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trente juin à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 24 juin 2022,
Secrétaire de séance : Jean SARASOLA

Etaient présents 44 titulaires, 3 suppléants, 11 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint

Présents : Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Philippe VIGNEAU, Ophélie ESCOT, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Philippe SANSAMAT, Philippe PECAUT, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPÉ, Claude BERNIARD, Michèle CAZADOUMECQ, Laurent KELLER, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Fabienne MENE-SAFFRANÉ, Marc OXIBAR, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Philippe GARROTÉ, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Nathalie PASTOR, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Elisabeth MIQUEU, Marie Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Jacques MARQUÈZE,

Suppléants : Anne-Marie BARRÈRE suppléante de André BERNOS, Jérôme PALAS suppléant de Michel CONTOU-CARRÈRE, Patrick RACHOU suppléant de Patrick DRILHOLE

Pouvoirs : Marie-Pierre CASTAINGS à Pierre CASABONNE, Françoise ASSAD à Jean SARASOLA, Jean-Jacques BORDENAVE à Jean-Luc ESTOURNÈS, Fabienne TOUVARD à Fabienne MENE-SAFFRANÉ, Suzanne SAGE à Maryse ARTIGAU, Anne BARBET à Brigitte ROSSI, Jean CONTOU CARRÈRE à Philippe GARROTÉ, Stéphane LARTIGUE à Marie-Lyse BISTUÉ, Chantal LECOMTE à Anne SAOUTER, Patrick MAILLET à Flora LAPERNE, Bruno JUNGALAS à Marthe CLOT,

Absents : Dany BARRAUD, David MIRANDE, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Alexandre LEHMANN, Jean-Michel IDOPE, Cédric PUCHEU, Gérard LEPRETRE, Jean-Maurice CABANNES, Laurence DUPRIEZ, Emmanuelle GRACIA, André LABARTHE, Jean-Luc MARLE, Alain QUINTANA, Martine MIRANDE, Christophe QUERY

RAPPORT N° 220630-18-FIN-

ATTRIBUTION DU MARCHÉ FOURNITURE DE CARBURANT 2022-2026

M. ESTOURNÈS rappelle que conformément au groupement de commande signé le 2 juillet 2021 avec la Ville d'Oloron Sainte-Marie et l'Etablissement Public Administratif Espace Jéliote, avec notamment pour objet de fournir, pour les véhicules et les bennes à ordures ménagères des membres du groupement, les carburants suivants :

- Gazole
- Sans plomb E10
- Sans plomb E5
- Ad-Blue (en option)
- Super éthanol E85 (en option),

La consultation vise à permettre un approvisionnement à la pompe au moyen de cartes accréditives de distribution.

Le présent accord-cadre est passé sous la forme d'une procédure d'Appel d'Offres Ouvert prévue aux articles L2124-2, R2124-2 1° et R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique et dans le cadre d'un groupement de commande.

La durée d'exécution de l'accord-cadre est de 4 ans.

Date de publication de l'avis d'appel à concurrence dans les journaux d'annonces légales Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics (BOAMP) et Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) le 04 mai 2022.

6 téléchargements du Dossier de Consultation des Entreprises ont été réalisés.

La date de remise des offres était fixée au 07 juin 2022 à 10h.

Le nombre de candidatures reçues est de 4.

L'analyse des offres s'est effectuée eu égard aux critères de jugement des offres prévus au règlement de consultation, à savoir :

Sur 100 points :

1. Prix des prestations : 80 points
2. Qualité de service : 20 points
(Qualité du point approvisionnement, Système de contrôle de prise de carburant, Outil de facturation...)

La Commission d'Appel d'Offres en sa séance du 20 juin 2022, a attribué le présent appel d'offres à la **société TOTAL ENERGIES**.

Sur les conclusions de la Commission d'Appel d'Offres, il est proposé d'autoriser Monsieur le Président à signer l'accord-cadre de fourniture de carburants avec :

- La société **TOTAL ENERGIES**

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **AUTORISE** le Président à signer les pièces de l'accord-cadre correspondant y compris les avenants et tous les documents s'y rapportant,

Envoyé en préfecture le 11/07/2022

Reçu en préfecture le 11/07/2022

Affiché le



ID : 064-200067262-20220630-220630_18_FIN-DE

- **DIT** que la dépense de fonctionnement en résultant, sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire, au budget principal – exercices 2022 et suivants – en section de fonctionnement - chapitre 011,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 30 juin 2022
Pour extrait certifié conforme

Suit la signature

Le Président

Signé BU

Bernard UTHURRY

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DECISION D'ATTRIBUTION

A – IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Désignation du pouvoir adjudicateur

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

12 Place de Jaca - CS 20067

64402 OLORON SAINTE-MARIE Cedex

Tél : 05.59.10.35.70

Courriel : marches.publics@hautbearn.fr

Adresse internet : <http://www.hautbearn.fr>

Adresse internet du profil acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Nom, prénom, qualité du signataire du marché

Bernard UTHURRY

Président de la Communauté de Communes du Haut-Béarn

B – OBJET DE LA CONSULTATION

Objet du marché

Fourniture de carburants à la pompe pour les véhicules et les bennes à ordures ménagères.

Procédure de passation

La procédure de passation utilisée est la procédure d'Appel d'Offres Ouvert en application des articles L.2124-2 et R.2124-2 al.1 et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la Commande Publique.

C – DEROULEMENT DE LA CONSULTATION

Publicité :

Date d'envoi à la publication : le 4 mai 2022

Support de publication : BOAMP/ JOUE

Date et heure limites de réception des offres : le 7 juin 2022 à 10h00

Date de validité des offres : 120 jours

D – COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

Lors de sa réunion en date du **20 juin 2022**, la Commission d'Appel d'Offres était composée comme suit :

Membres à voix délibérative :

Nom et prénom	Qualité	Titulaire (T) ou Suppléant (S)
ESTOURNES Jean-Luc	Président de la Commission d'Appel d'Offres	T
AURISSET Bernard	Vice-Président	T
ARTIGAU Maryse	Maire d'Esquiule	S
MARQUEZE Jacques	Maire d'Urdos	S

Membres à voix consultative :

Nom et prénom	Qualité
FOIX Jacques	Chef de service Affaires Financières
LASSEUBE-SARTHOU Nathalie	Responsable Service commun Commande Publique
AGUIAR Aurélie	Gestionnaires marchés publics

E – FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**Le quorum est atteint :**

- OUI
 NON

La commission d'Appel d'Offres

- PEUT
 NE PEUT PAS

valablement délibérer.

Secrétariat de la commission d'Appel d'Offres :

Aurélie AGUIAR – Rédacteur principal 2^{ème} classe – Gestionnaire marchés publics.

F – CLASSEMENT DES OFFRES

Décision de la commission d'appel d'offres relative au classement des offres :

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, la commission d'appel d'offres :

- retient le classement des offres proposé ;
 demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

Résultat des votes :

(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission d'appel d'offres ayant voix délibérative.)

- Pour : 4
- Contre : 0
- Abstentions : 0

G – DECISION D'ATTRIBUTION

Au vu du rapport d'analyse des offres, la commission d'Appel d'Offres, décide :

D'attribuer le marché public à l'attributaire proposé : **TOTAL ENERGIES MARKETING FRANCE, IMMEUBLE SPAZIO, 562 AVENUE DU PARC DE L'ILE, 92029 NANTERRE.**

pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;

pour les motifs mentionnés ci-dessous :

Demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

Résultats des votes :

- Pour : 4
- Contre : 0
- Abstentions : 0

H – OBSERVATIONS DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

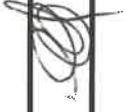
Sans objet.

I – SIGNATURE DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Voir fiche d'émargement

LISTE D'EMARGEMENT
CAO du 20 Juin 2022 à 09h00
ATTRIBUTION DU MARCHÉ (2022-05)
Fourniture Carburants

VOIX DELIBERATIVES

NOM		PRENOM	FONCTION	SIGNATURE
TITULAIRES				
	ESTOURNES	Jean-Luc	Président de la CAO	
1	MORA	BERNARD	Vice-Président	
2	LACOUR	CLAUDE	Vice Président	
3	AURISSET	BERNARD	Vice-Président	
4	KELLER	LAURENT	Vice-Président	
5	CASABONNE	PIERRE	Vice-Président	
SUPPLEANTS				
1	MARQUEZE	JACQUES	Maire	
2	MIRANDE	MARTINE	Maire	
3	CONTOU CARRERE	MICHEL	Maire	
4	ARTIGAU	MARYSE	Maire	
5	BERNIARD	CLAUDE	Conseiller communautaire	